Le 50e anniversaire de la société de secours mutuels « La Saint-Jean-Baptiste » de Leers

(1882-1932)

Dimanche fut un jour de fête pour la coquette commune de Leers. Dès le matin de nombreux drapeaux flottaient aux fenêtres et dans les différents estaminets des groupes nombreux se formaient. C'est que chacun tenait à fêter le cinquantenaire de la Société de secours mutuels Saint-Jean-Baptiste.

La réception à la mairie

A 11 h., les diverses sociétés locales se groupaient devant la mairie pour recevoir dignement les dirigeants de la Mutualité. Bientôt arrivaient MM. Georges Petit, vice-président du Conseil supérieur de la Mutualité française et E. Verdier, président des Sociétés de secours mutuels du canton de Lannoy.

M. Emile Pottier, adjoint au maire, entouré de quelques conseillers municipaux reçut les personnalités et leur souhaita la bienvenue.

M. Petit remercia la commune de Leers de l'accueil cordial qu'elle lui avait réservé. « C'est une tradition, dit-il, que toutes les municipalités accueillent avec complaisance les sociétés de secours mutuels parce que leur but est de soulager les misères humaines sans distinction de l'opinion religieuse et politique.

La visite au cimetière

Un cortège composé des délégations de toutes les sociétés locales et des membres de la Saint-Jean-Baptiste se rendit au cimetière déposer une magnifique gerbe de fleurs au pied du Monument aux morts.

(Ph. J. de Rx.)

M. Georges Petit déposant une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts

Après une minute de silence, M. Georges Petit honora les morts de la Grande Guerre et les présidents et membres décédés de la société.

La réunion générale

A 11 h. 30, dans la salle municipale des fêtes, s'est tenue la réunion générale de la Saint-Jean-Baptiste, sous la présidence de M. Verdier, entouré de MM. Georges Petit, Emile Duponchel, Jules Hespel, Pierre Marquette et Emile Pottier.

M. Verdier présenta M. Georges Petit dont tous connaissent le dévouement pour l'œuvre de la Mutualité.

M. Georges Petit se dit heureux de venir à Leers en ce jour de cinquantenaire d'une des belles sociétés de secours mutuels du canton de Lannoy. Le président général relata en termes émus le dévouement de M. Verdier, de MM. Emile Duponchel et Jules Hespel qui depuis de longues années se dépensent à l'œuvre de la Mutualité.

Parlant des Assurances sociales, M. Petit affirma que depuis longtemps la mutualité en appliquait le principe et que toujours elle en défendra l'obligation.

Le banquet

A 13 h., salle de l'Harmonie, rue de la Mairie, les mutualistes se trouvaient de nouveau réunis pour le banquet. A la table d'honneur avaient pris place, outre les personnalités déjà nommées, MM. Emile Duponchel, président d'honneur; Emile Nys, vice-président; Anicet Dubrunfaut, secrétaire-trésorier; Jules Deprat, secrétaire de Mairie; Victor Cottignies, chef de l'Harmonie municipale et les délégations de nombreuses sociétés de Leers et des communes voisines.

A l'heure des toasts M. Hespel fit l'historique de la « Saint-Jean-Baptiste », et remercia ses fidèles collaborateurs de la Commission; M. Pottier, au nom de l'Administration municipale, relata ce que la commune accordait aux sociétés de secours mutuels; M. Verdier rappela les bienfaits de la mutualité qui se penche sur tous les problèmes depuis l'enfance jusqu'au décès.

Des vivats furent ensuite chantés en l'honneur de M. Verdier et des vétérans de la « Saint-Jean-Baptiste ».

Le cortège

A 17 h., un cortège parcourut les principales rues de la commune. L'Harmonie Municipale prit la tête suivie de toutes les sociétés de la commune et des sociétés de secours mutuels de Lys, Hem, Toufflers, Lannoy, Sailly, Flers, Breucq, etc. Nombreux étaient les habitants qui garnissaient les trottoirs des rues parcourues.

La remise des médailles

Les drapeaux de toutes les sociétés participantes formèrent une haie imposante sur le kiosque de la place. Les vingt-sept vétérans de la « Saint-Jean-Baptiste » se trouvaient groupés autour de M. Verdier.

Après quelques mots de M. Verdier, M. E. Degand, président des sociétés de secours mutuels de Roubaix et ses cantons, remit la médaille d'argent à MM. Oscar Sourra, Emile Bottu, Jules Delcambre et Charles Grimonpont, pour 50 années de présence dans la société, et la médaille de bronze à vingt-trois membres pour plus de 20 années de présence.

De nombreuses gerbes de fleurs furent offertes aux nouveaux médaillés.

La fête se termina par de brillants concerts donnés par l'Harmonie Municipale de Leers, l'Orphéon Leersois et l'Harmonie Municipale de Lannoy.

La suppression des fumées industrielles

A la suite des interventions qui se sont produites au conseil général et de la loi du 20 avril 1932, tendant à la suppression des fumées industrielles, M. Langeron, préfet du Nord, a constitué une commission en vue de l'étude des mesures à prendre contre les fumées, poussières et gaz nocifs.

Cette commission, composée de membres du conseil général et du conseil d'hygiène, s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence du préfet.

La commission a procédé à un échange de vues et a arrêté sa méthode de travail.

Elle a ensuite examiné les différentes situations qui lui ont été signalées.

Des sous-commissions vont procéder à des enquêtes sur place.

La commission tiendra une nouvelle réunion mercredi prochain.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 27 juin :

Aujourd'hui, saint Vincent; demain, saint Irénée.

Soleil : Lever, 4 h. 50; coucher, 20 h. 56.

Lune : Dernier quartier du 25, nouvelle le 6.

Bulletin météorologique pour la journée du 27 (Région Nord) : Beau temps, ciel brumeux le matin, puis demi à trois-quarts couvert avec belles éclaircies, vent du Secteur Sud-Ouest, faible ou modéré; maximum en hausse de 1 ou 2°.

Secrétariat des familles, 17, rue des Champs: de 9 à 12 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

L'assemblée générale de l'Union des Mutilés et Réformés

L'assemblée générale trimestrielle des Mutilés et Réformés de Roubaix et ses cantons a eu lieu dimanche à 10 h., au Foyer des Mutilés, rue de l'Espérance, sous la présidence de M. Gibon, entouré des membres du Conseil d'administration; de M. Pierre François, président honoraire. Au bureau se trouvaient également MM. Robyn, directeur et Desrouelles, secrétaire de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens; Verbrakel, des Combattants Républicains; Lemaire, président des Poilus d'Orient; Alrich, directeur de l'Ecole de rééducation des mutilés; Degand, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix, etc.

Le président salue la mémoire des membres décédés au cours du trimestre et fait un vif éloge du nouveau directeur de l'Ecole de rééducation, M. Alrich.

M. Platel donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et M. Vandermasten expose la situation financière.

M. Gibon félicite ensuite MM. Paul Delcourt et Jules Théry, nommés chevaliers de la Légion d'honneur, ainsi qu'un ancien sociétaire, M. Albrecht.

La pension des mutilés et la retraite des combattants

Le président faisant allusion aux pensions des Anciens Combattants, déclare que la Fédération nationale s'est dressée contre toute réduction.

L'assemblée vote alors l'ordre du jour suivant : L'Union des mutilés et réformés de Roubaix, Lannoy et ses cantons, réunie en assemblée générale le 26 juin, après avoir pris connaissance de la lettre adressée le 12 juin, par M. Rivollet, secrétaire général de la Confédération nationale des A. C. et victimes de la guerre, ayant trait à un projet d'abattement aux pensions des mutilés et à la retraite des combattants, rappellent aux élus des 7e et 8e circonscriptions de Lille, que lors des dernières élections législatives ils se sont engagés par écrit à défendre le programme exposé dans le manifeste de la C. N. qui leur a été adressé et ont promis tout leur possible pour faire aboutir les revendications de ce programme, en tête desquelles figure le respect des droits acquis. Estiment que le coût de la vie ne permet pas d'envisager une réduction des pensions des victimes de la guerre. Que les augmentation qui ont été accordées, ne sont venues qu'après de longues démarches, et certains après que les fonctionnaires eurent obtenu satisfaction à leur demande de réajustement de traitement. Expriment leur volonté de ne laisser toucher aux droits acquis, ou permettant une diminution de la retraite des Combattants, ni aux taux actuels des pensions, qui ne représentent même pas la péréquation, avec le coût actuel de la vie, adoptent la note envoyée par la Confédération à M. Herriot, président du Conseil. Font confiance à Rivollet et au Conseil d'administration de la Confédération nationale des A. C. pour défendre leur cause, et se déclarent prêts à les aider dans cette tâche au premier appel et par tous les moyens en leur pouvoir.

La remise de la Légion d'honneur à MM. François et Delie

Au moment de remettre la croix de la Légion d'honneur à MM. François et Delie M. Gibon tient à rappeler leur dévouement. M. Pierre François est fondateur du groupe des Mutilés et Réformés et M. Albert Delie, administrateur.

M. Gibon épingle la croix sur la poitrine des deux nouveaux légionnaires et leur donne l'accolade. La « Marseillaise » retentit alors, tandis que les chevaliers reçoivent fleurs et compliments des leurs et de leurs amis. M. Tavernier, neveu de M. François, récite un poème de circonstance et un petit neveu de M. Delie, récite un compliment. MM. Robyn, Alrick, prennent la parole à leur tour. MM. François et Delie remercient avec émotion et la séance est levée à midi 40.

HALLE FLIPO. — Délicieux Hollande vieux, 15 fr. Beurre fin, 16.50; extra 18.50.

Une importante réunion de la « Mutuelle Nadaud » à l'Hippodrome

Dans la vaste enceinte de l'Hippodrome, la « Mutuelle Nadaud » a réuni dimanche matin ses nombreux adhérents. A 10 h. 30 les personnalités prirent place sur la scène et c'est devant une nombreuse assistance que le distingué et si actif président, M. Edouard Dubois, ouvrit l'assemblée de ce magnifique groupement.

Il excuse M. Fernand Motte, retenu à Paris et sur sa demande l'assemblée nomma M. Lucien Noblet, président de séance. On remarquait également sur la scène MM. Louis Leclercq-Motte, Mercier, Liénard, membres d'honneur; Wiart, secrétaire, du Syndicat métallurgiste; Degand, président de la Fédération mutualiste, etc.

M. Dubois remercia les personnes présentes d'être venues si nombreuses et il passe la parole à **M. Destriez**, secrétaire-général

Ce dernier présente à l'assemblée un compte rendu des principaux événements qui se sont passés au cours de l'année écoulée. L'effectif fait mieux que se maintenir puisque la Société compte actuellement 5.475 membres.

Parlant des assurances sociales, M. Destriez déclara: « Il a toujours été dans notre intention de servir la loi, puisque c'est à son application intégrale que nous travaillons depuis si longtemps, et nous avons la prétention de la perfectionner tant que nous le pourrons par nos propres moyens. Du fait de notre affiliation à la Caisse primaire, affiliation que nous avons donnée dans un esprit mutualiste et pour sauvegarder les intérêts de tous, nous avons collaboré à une œuvre qui nous donnera dans l'avenir entière satisfaction, je l'espère ».

M. Destriez parle aussi de la Caisse primaire dont le fonctionnement au début a été quelque peu difficile. Toutefois l'effectif de cette caisse est actuellement de 3.151 membres et 610 encore seront d'ici peu affiliés.

« Ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine, et je me fais un devoir d'adresser les remerciements les plus vifs au personnel de nos services, car c'est à leur dévouement que nous les devons. La loi sur les assurances sociales a totalement transformé l'esprit mutualiste et tari le recrutement des sociétés de Secours mutuels, par l'absorption automatique de tout salarié dès son jeune âge. Comme tout dans la vie, la mutualité se transforme, ses conceptions d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui et elles s'éloigne encore de celles de demain.

» Notre Société est résolument engagée maintenant dans une ère nouvelle. Ce n'est que par la cohésion et le nombre que nous serons forts. Se conduire en bons sociétaires est donc non seulement le devoir, mais l'intérêt du bon fil général et de chacun en particulier ».

On fut ensuite M. Tellier, président de la Commission de contrôle qui rendit compte de la gestion financière. Au cours de l'année écoulée, les recettes se sont montées à 283.610 fr. 10, et les dépenses à 269.920 fr. 85. Il y a donc un excédent de recettes qui se chiffre par 13.689 fr. 25. D'autre part, il a été payé à 684 sociétaires une retraite de 50 fr., ce qui a occasionné une dépense de 34.175 fr.

M. Fernand Motte, président d'honneur, avait pris à sa charge, il y a plusieurs années, le paiement de la retraite à tous les sociétaires au-dessus de 400, et ce jusqu'au moment où la Société pourrait reprendre elle-même le paiement de ces retraites. Ce moment est venu et le Conseil d'administration, avec ses plus sincères remerciements, délie M. Motte de son engagement.

Le capital de la Société au 31 décembre 1931, est de 483.683 fr. Au 31 décembre 1930, il était de 474.378 fr., soit une augmentation de 9.304 fr.

C'est ensuite au tour de **M. Edouard Dubois** de commenter la situation. Il constate que la section des exclus de la loi sur les Assurances sociales coûte cher. Néanmoins la Société continuera à les aider. M. Dubois déclare que les mutualistes ne combattent pas les assurances sociales. « Nous en sommes les précurseurs, nous ne voulons pas en être les victimes ». Il demande qu'on simplifie les formalités.

Après que de nombreuses personnes eurent présenté leurs points de vue, la réunion se termine par le vote de l'ordre du jour suivant:

« Demandons plus de régularité de la part du service départemental dans le crédit aux caisses des timbres-cotisations, déplorons les erreurs nombreuses qui mettent les caisses dans l'obligation de retarder le paiement des prestations et les empêchent de connaître leur situation budgétaire exacte ».

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 816

Les concours de fin d'année au Conservatoire de musique

Avec la fin de la saison scolaire reviennent les concours de fin d'année.

Nous avons déjà donné les résultats des différentes classes.

Voici maintenant les résultats des cours supérieurs:

Musique de chambre: 1er prix, Mlle Sereu, Carette, Delcroix, Evely et Florin; 2e prix, MM. Cousin et Verstraete; 1er accessit, Mlle Orgaer; 2e accessit, Mlles Marnet et Depoortère.

Piano: 1er prix, Mlles Sereu, Carrette et Etaly; 2es prix, Mlles Florin et Delcroix; 1er accessit, Mlle Orgaer; 2e accessit, Mlles Wilde et M. Carlier.

Instruments bois. — Flûte: 1er prix, M. Marius Declercq; 1er accessit, MM. Dhondt et Seghers; 2e accessit, MM. Raen et Salembier.

Clarinette: 1er accessit, MM. Vergin et Doyen.

Saxophone: 2e prix, M. Delacroix.

Les concours se continueront comme suit:

Aujourd'hui lundi, 17 h., violon et violoncelle. A 20 h., chant. Mardi, à 20 h., art dramatique.

Concours d'honneur. — Piano, chant et instruments à cordes, jeudi 30 juin, à 9 h. et 14 h. 30; instruments à vent, samedi 2 juillet, à 9 h. et à 14 h.

VISITEZ l'Exposition artisanale permanente, 50, rue des Champs. 29698

UNE RÉUNION DE L'UNION DES MAITRES-ARTISANS

Les maîtres-artisans de Roubaix se sont réunis dimanche matin dans une salle du Café Pandore, rue Pauvrée. M. Bernard présidait cette réunion et après les formalités habituelles, lecture du compte rendu financier, du procès-verbal de la session écoulée, etc., il entretint ses auditeurs d'un vaste projet actuellement à l'étude.

Il s'agit d'une manifestation artisanale qui se déroulerait à Roubaix en octobre prochain. On discuta longtemps sur ce projet, pour en fixer les principaux points. Cette manifestation serait aussi une exposition d'art appliqué à laquelle participeraient également les syndicats des tailleurs et des cordonniers.

On décida qu'il y aurait aussi un concours d'enseignes et un autre d'affiches commerciales. On ferait participer, en outre, les apprentis à une espèce de tournoi où le savoir-faire professionnel serait à l'honneur.

Voilà un programme alléchant. Félicitons les maîtres-artisans et faisons-leur confiance, ils sauront faire de leur manifestation un modèle de genre.

TROP GRATTER CUIT... mieux vaut employer la **Pommade Florentine** contre toutes les maladies de la peau (eczémas, maux de jambes, démangeaisons). Prix : **8 fr. 50** (impôt compris). **Rocher**, 32, rue de Grenelle, Paris, et toutes pharmacies.

Un rat de vestiaire est arrêté au parc municipal des sports

Nous avons déjà eu l'occasion de relater plusieurs vols commis au vestiaire du Parc municipal des Sports, rue de Lannoy. Dimanche encore, un jeune sportif, M. Robert Lenoir, 24 ans, piqueur de cartons, domicilié rue de la Perche, fort Briet, 17, fut victime d'une mésaventure du même genre.

Vers 12 h. 30, alors que dans le vestiaire, il remettait ses vêtements après avoir disputé une partie de football, il s'aperçut que quelqu'un s'était emparé de son porte-monnaie, lequel se trouvait dans une poche du pantalon. M. Lenoir alla aussitôt se plaindre au gardien du Parc et celui-ci se souvint d'avoir aperçu un individu qui rôdait autour du vestiaire. Il se mit aussitôt à sa recherche et fut assez heureux de le retrouver. Interpellé, l'homme prit la chose de haut mais, lorsqu'on l'eut fouillé, on trouva sur lui le porte-monnaie volé. Il n'y avait plus alors aucun doute et l'individu, Joseph Roose, 32 ans, domicilié rue Léon-Gambetta, à Croix, ne sut qu'inventer une histoire abracadabrante.

Il a été mis en état d'arrestation et sera déféré aujourd'hui à Lille.

BOCK MEYERBEER. Le plus apprécié.

Un renard à deux pattes

Une mauvaise surprise attendait M. Gaston Donnay, 31 ans, employé de commerce, 194, boulevard de Reims, quand, dimanche matin, il se rendit à son poulailler pour y jeter à manger. Un coq et trois poules avaient disparu.

M. Donnay déposa une plainte et M. Denelle, commissaire de police de permanence, n'eut aucune peine à retrouver le chemin pris par le voleur. Le poulailler donne sur la rue Philippe-Auguste, dont il n'est séparé que par une légère clôture. C'est par là que le renard à deux pattes s'introduisit.

Le préjudice subi par M. Donnay est de 120 fr. On recherche activement le voleur.

JE POSE GRATUITEMENT ET PARTOUT, LINO, etc. 10 fr. le m2 ; papiers, 0.75 ; couleurs, 4 fr. le kilog. Vitrerie. **DEMAY,** 78, rue de la Vigne. 30788d

Un suicide à l'hôpital de la Fraternité

Un malade du pavillon 4 de l'hôpital « La Fraternité », Alphonse Caudron, tisserand, âgé de 53 ans, a été trouvé pendu au pied de son lit dimanche matin. Le défunt souffrait d'une grave maladie.

Les constatations d'usage ont été faites par M. le docteur Dispa et M. Denelle, commissaire de police de permanence.

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Mme Blanche Depaepe, âgée de 33 ans, piqûrière, domiciliée 5, boulevard de Fourmies, a porté plainte contre son mari, M. Gaston Depaepe. Alors qu'elle se trouvait rue de Barbieux avec un ami de son mari, celui-ci vint à passer en auto. Il serait alors descendu de sa voiture et aurait injurié sa femme et son compagnon, M. Lemarbre. Puis il les aurait rués de coups. Mme Depaepe a été visitée par M. le docteur Loth, qui a relevé plusieurs contusions. M. Denelle, commissaire de police en permanence, enquête sur cette affaire.

SUR TOUTES CONSERVES EXIGEZ COMME GARANTIE AMIEUX TOUJOURS A MIEUX

CROIX

LA RÉUNION TRIMESTRIELLE de la SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE

Dimanche, à 11 h., en la salle du Café Saint-Pierre, la société de secours mutuels « Saint-Pierre » a tenu son assemblée trimestrielle sous la présidence de M. Pierre Polleveys, entouré de MM. Henri Duquenois et André Senelle, vice-présidents, et des membres de la Commission.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la situation financière, M. Pierre Polleveys donna quelques explications sur le fonctionnement des Assurances sociales. Il invita les membres ayant quelques explications à demander, à s'adresser à lui.

M. André Senelle parla de la Caisse autonome de retraite.

M. Polleveys remit ensuite à M. Emile Garnotel, la médaille de bronze de la mutualité, et à M. André Senelle la mention honorable. Un vivat fut chanté en l'honneur des nouveaux médaillés. M. André Senelle remercia en son nom et au nom de M. Emile Garnotel, de la manifestation de sympathie dont ils venaient d'être l'objet.

LES FÊTES DU QUARTIER DES HABITATIONS OUVRIÈRES

Le beau temps a favorisé les fêtes organisées dans le quartier des Habitations ouvrières.

Dans le courant de la matinée, l'affluence fut grande pour les jeux qui étaient réservés aux enfants. Ces derniers se retirèrent satisfaits du jouet que la chance leur avait permis d'obtenir.

A cour-joie, les enfants s'adonnèrent à de petits sports amusants, et les courses de cerceaux, de trottinettes, de tricycles et enfin la course à pied obtinrent un franc succès.

Près de 150 enfants prirent part au cortège et ce fut un spectacle ravissant de voir ces costumes aux couleurs châtoyantes, ces autos et ces vélos garnis, défiler dans les rues du quartier. Le jury eut vraiment fort à faire pour départager les concurrents.

La plupart des maisons du quartier étaient ornées de guirlandes et certaines habitants firent preuve de beaucoup de goût et d'une patience sans limite pour décorer leurs demeures.

Durant la journée, de nombreux promeneurs se pressèrent dans les rues du quartier et assistèrent, amusés et joyeux, au déroulement des diverses épreuves et attractions.

Aujourd'hui, la fête se terminera par le « jeu de la planche » et enfin par une tombola, dotée de lots nombreux et très intéressants.

UN PIÉTON EST RENVERSÉ PAR UN MOTOCYCLISTE ET TOUS DEUX SONT BLESSÉS

Dimanche, vers 9 h., M. Edouard Lefebvre, 40 ans, menuisier, domicilié rue du Château à Croix, sortait de chez M. Laridon, coiffeur, rue Holden, 19. Il s'engagea sur la chaussée qu'il traversa de biais, afin de gagner le trottoir opposé.

A cet instant, un motocycliste, M. France Raucels, 29 ans, domicilié 163, rue des Ogiers, à Croix, quittait la rue de la Gare, traversait la rue de Lille, et s'engageait à une vitesse, que les témoins ont qualifiée d'excessive, dans la rue Holden.

Lorsqu'il aperçut à une trentaine de mètres devant lui, le piéton, qui, atteint d'une infirmité aux jambes, marchait difficilement, crut-il avoir le temps de passer entre le trottoir de droite et lui ?

Puis s'apercevant de son erreur, voulut obliquer vers le milieu de la chaussée?

Cette deuxième hypothèse est vraisemblable, car, arrivé devant le menuisier, le motocycliste donna un brusque coup de volant vers la gauche. Trop tard hélas! Le piéton était fauché par la roue avant de la machine, tandis que le conducteur quittait son siège et allait donner de la tête sur la chaussée pavée.

Les témoins se précipitèrent au secours des blessés. Le piéton fut transporté chez M. Dumortier, le motocycliste chez M. Cromphout, tous deux cafetiers.

M. le docteur Bathiat fut appelé. Il soigna le menuisier qui souffrait d'une fracture de la cuisse droite et d'une autre au pied gauche. Comme le malheureux n'est guère vaillant en temps habituel, le praticien se réserve sur les suites de cet accident et l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix.

Quant au motocycliste, il porte de nombreuses plaies au visage et au cuir chevelu. Il a reçu des soins à la pharmacie Sameson.

M. Bicheyre, commissaire de police, a ouvert une enquête.

WASQUEHAL

LA FOIRE AUX PLAISIRS DE SAINT-NICOLAS A OBTENU UN GRAND SUCCÈS

La Foire aux plaisirs qui s'est déroulés dimanche au patronage de la rue Delerue a obtenu le plus brillant succès.

Ouverte le matin, à 11 h. 30, il y avait déjà foule pour le concert-apéritif. L'après-midi, à 15 h., l'Orchestre symphonique dirigé par M. André Tiers, organiste de la paroisse, répandit sur le champ de foire des airs mélodieux très écoutés du public, tandis que les comptoirs et les attractions regorgeaient de nombreux visiteurs. Une jeune violoniste d'avenir, Mlle Renée Deubaudenance, âgée de 9 ans, de Roubaix, se fit applaudir dans des exécutions parfaites.

En soirée, un concert de musique classique donné par d'excellents artistes, intéressa vivement l'assistance.

Deux artistes locaux, MM. Victor Hubaut et Julien Lelièvre, se firent également entendre.

Cette belle fête s'achèvera ce soir lundi, par un programme encore des plus attrayants et le tirage d'une tombola gratuite.

LES VERITABLES CONNAISSEURS DE BIERE se retrouvent chaque soir au PALAIS DE LA BIÈRE, propriété des Actionnaires de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL. 30770

LYS

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche à 10 h. sous la présidence de M. Lorthioir, maire.

Différentes demandes de subventions sont rejetées, sauf celle qui concerne l'hygiène.

L'examen du budget additionnel de 1932 accuse en recettes et en dépenses la somme de 10.715 fr. 07; celui de 1933 donne la somme de 36.860 fr. en recettes et en dépenses.

Le compte administratif du maire pour 1931 donne un excédent de recettes de 247.010 fr. 10. La mairie est félicité par le Conseil municipal pour sa bonne gestion.

Le Conseil approuve le budget additionnel communal de 1932, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 864.553 fr. 39. Le budget primitif communal 1933 accuse en recettes ordinaires 1.351.131 fr., et en recettes extraordinaires, 240.445 fr. Les dépenses ordinaires se chiffrent par 1.116.131 fr. et les dépenses extraordinaires à 281.445 fr. Ce rapport est approuvé.

Le Conseil envisage la nécessité de contracter un emprunt de 700.000 fr. pour faire face à des travaux urgents: pavage des rues du Progrès et de Touffers; rehaussement de l'école des garçons et pavage de la cour; construction d'une salle de gymnastique, agrandissement de la scène du théâtre, etc.

Le Conseil ne procédera pas actuellement à la nomination d'un adjoint en remplacement de M. Prez, décédé. Une délibération dans ce sens, du Conseil municipal, sera adressée à M. le Préfet du Nord.

Après l'adoption du budget vicinal qui se monte à 14.000 francs, le Conseil traite diverses questions d'assistance.

LA FOIRE AUX PLAISIRS DU PATRONAGE

Favorisée par le beau temps, la Foire aux plaisirs, qui était offerte dans la vaste cour et la salle du patronage, avait attiré dimanche une foule de visiteurs qui donnèrent ainsi un témoignage de leur estime à ceux qui dirigent les destinées du patronage avec un zèle des plus louables.

Les visiteurs se sont approvisionnés aux différents comptoirs aménagés avec goût, puis ils ont pris part aux nombreuses attractions qui leur étaient offertes. Sur l'écran du cinéma, des scènes amusantes et instructives se sont déroulées, qui ont provoqué un réel enthousiasme.

HEM

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 9 h. 30, sous la présidence de M. E. Delmet, maire.

Création d'une 4e classe à l'Ecole Jules-Ferry. — Par suite du développement intensif du quartier des Trois-Baudets, le nombre d'élèves augmente sans cesse. C'est ainsi qu'à ce jour 145 élèves sont inscrits sur les contrôles de l'Ecole des garçons Jules-Ferry. Le règlement d'instruction publique n'autorisant qu'une moyenne de 40 élèves par classe, le Conseil décide de soumettre à l'autorité compétente une demande de création de 4e classe.

Construction de chaussée. — M. le Maire dépose sur le bureau un dossier relatif à la mise en visibilité de la rue de Beaumont (Chemin rural n° 5) à partir du I.C. 143, sur une longueur de 120 mètres. Le montant du projet est évalué à 75.000 fr., dépense qui sera pour la grosse partie couverte par la participation du lotisseur et la subvention qui sera demandée pour l'exécution de ces travaux avec l'emploi des chômeurs. Le Conseil donne avis favorable au projet en question et autorise le Maire à procéder à l'adjudication après approbation du dossier.

Demande de subventions. — Il est donné lecture des demandes de subventions formulées par deux coïncidvistes. Le Conseil a examiné avec bienveillance ces demandes, mais vu l'état budgétaire, il a décidé d'ajourner les dites demandes jusqu'au vote du budget primitif.

Fête du 14 juillet. — L'assemblée approuve le programme élaboré pour la fête nationale. Le détail sera annoncé par affiches. Les subventions allouées pour les jeux dans les estaminets seront réduites et la différence fera l'objet d'une distribution supplémentaire aux chômeurs.

Jardins ouvriers. — Comme tous les ans, une somme de 500 francs est réservée pour l'attribution des prix au concours des jardins ouvriers. Ces prix seront distribués le 14 juillet, à la Mairie.

Timbre antituberculeux. — M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet informant que la Ville d'Hem a, dans la dernière vente du timbre réalisé une moyenne de 0.95 par tête d'habitant, somme supérieure à la moyenne du département qui est de 0.770, et, à cet effet, M. le Préfet adresse ses remerciements et félicitations aux généreux souscripteurs. (A suivre.)

LEERS

La réception de la société de gymnastique « La Saint-Vaast »

La vaillante Société de gymnastique « La Saint-Vaast » est revenue dimanche soir du concours de Chéreng, couverte de lauriers. Les gymnastes et la Fanfare se sont brillamment comportés.

Une réception qui doit être grandiose aura lieu ce soir. Les gymnastes seront reçus rue de Lys, au quartier du Vert-Bois, face au Château-d'Eau, à 19 h. 30. Les musiciens volontaires sont priés de se grouper en cet endroit afin d'accompagner les vaillants gymnastes. Le cortège passera par les rues de Lys, Joseph-Leroy, de l'Eglise, Grand'Place et rue du Cimetière. Sur la Place, la Fanfare exécutera les morceaux primés au concours.

Les habitants des rues parcourues par le cortège se feront un devoir d'arborer le drapeau national et de se grouper le long des rues au passage de « La Saint-Vaast ». L'entrée du Patronage Saint-Louis sera libre à tous; nombreux seront les habitants qui tiendront à venir applaudir les gymnastes.

WILLEMS

IMPORTATION DU PAIN. — Il est rappelé qu'une dernière inscription pour l'obtention des cartes de pain à prix réduit aura lieu lundi 27 juin, de 14 h. à 15 h. 30. Après cette date, aucune demande ne sera accepte. Un avis ultérieur fera connaître le jour de la délivrance de ces cartes dont le coût (1 fr.) sera réclamé à chaque titulaire.

Journal de Roubaix

LA FÊTE ANNUELLE DES ÉCOLES A WATTRELOS

Un groupe de gentilles bergères dans le cortège. (Ph. J. de Rx.)

Favorisée par le beau temps, la journée organisée hier, en l'honneur des écoles publiques de Wattrelos, s'est déroulée avec succès, au milieu d'une foule nombreuse.

La Philharmonie du Crétinier ouvrit les festivités, par l'exécution, sur le kiosque de la Grand'Place, vers midi, d'un beau concert, qui fut écouté par de nombreuses personnes.

Vers 14 h. 30, une réception officielle, réunit dans la salle des réunions du conseil municipal, les membres du corps enseignant, et les délégués cantonaux, sous la présidence de M. Charlier, inspecteur de l'enseignement primaire, qui avait à ses côtés: MM. Briffaut, maire; Lécomte et Delvinquière, adjoints, et Grimonpont, président des Amicales laïques de Wattrelos.

M. Briffaut remercia M. Charlier, puis formula le vœu que l'école laïque prospère de plus en plus.

M. Delvinquière, vice-président de la caisse des écoles, exposa le budget de la caisse des écoles ; M. Grimonpont apporte le salut des amicalistes de Wattrelos, à l'assistance ; M. Charlier remercia, la municipalité de l'appui qu'elles apporte à l'école laïque.

Vers 15 heures, les alentours de la place du Moulin, sont très animés. Un cortège imposant comprenant les enfants des écoles, les sociétés subventionnées par la ville, la fédération des Amicales etc..., prend le départ et se rend à la Place, par la rue Traversière, et la rue Carnot.

Le cortège défile devant M. Charlier, et la municipalité, placés sur le perron de la mairie. On entend les accents entraînants exécutés par les sociétés musicales, la *Marseillaise*. Dans le cortège on remarque des groupes particulièrement charmants.

Le cortège pénètre dans le jardin public par la nouvelle rue bordée de drapeaux tricolores et toute décorée, et bientôt le jardin est couvert d'une foule énorme. L'ascension du ballon se fait sans encombre, tandis que la musique municipale exécute la *Marseillaise*.

MM. Guyomard, pilote, Lévêque, Frichant et Jaspar de l'Association aéronautique de Lille, avaient pris place dans la nacelle.

Les enfants des écoles, sous la direction de M. David, et accompagnés par la musique municipale, chantent plusieurs chœurs.

Dans la soirée, le jardin public tout illuminé, fut animé par un nombreux public qui s'intéressa aux concerts, aux jeux, exhibitions gymniques et aux ballets, exécutés par les sections féminines de la Fraternelle de Mouscron.

Tourcoing

Aujourd'hui, lundi 27 juin :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement Municipal de Bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Marché: de 8 à 18 h.

S.E. le cardinal Liénart a assisté au 70e anniversaire de sacerdoce de M. le chanoine Pélabon

C'est avec éclat que la paroisse Notre-Dame des Anges de Tourcoing, dans laquelle habite M. le chanoine Pélabon, a célébré les 70 années de sacerdoce de ce prêtre distingué et dévoué, âgé de 95 ans. En cette magnifique journée, a été honorée cette longue carrière consacrée au bien et dont bénéficièrent de nombreuses paroisses de notre région et plus particulièrement la paroisse Saint-Eloi du Blanc-Seau.

Deux grandes manifestations ont permis au clergé, aux fidèles et aux amis du vénérable jubilaire de témoigner à M. le chanoine Pélabon leur admiration et leur reconnaissance.

La grand'messe solennelle

A 10 h., en l'église Notre-Dame, le distingué jubilaire célébrait la messe, en présence d'une très nombreuse assistance, composée de parents, d'amis, d'anciens paroissiens.

S. E. le cardinal Liénart présidait, assisté au trône de Mgr Descamps et de M. le vicaire général Flipo.

M. le chanoine Pélabon avait à ses côtés, M. le chanoine Mouquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, curé-doyen de Notre-Dame; MM. les abbés Vanoutryve, ancien vicaire du Blanc-Seau comme diacre et Storet, neveu du jubilaire, comme sous-diacre.

Parmi le nombreux clergé qui occupait les stalles, nous avons noté: M. le chanoine Cousin, curé-doyen de Notre-Dame; M. le chanoine Varrasse, aumônier de l'Immaculée-Conception; MM. les abbés Turcq, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; Honoré, supérieur à Roubaix; Desbonnets, supérieur d'Ozanam; Bonte, curé du Blanc-Seau; Labyt, premier vicaire du Blanc-Seau; Leroux, ancien curé et Lefebvre, curé actuel de Sainte-Anne; Derville, curé de Sainte-Thérèse, de Neuville; Dethoor, curé de Saint-Jacques; Bailleul, aumônier; Marguerit, curé de Bruai-sur-Escaut; le R.P. Séchoux; MM. les abbés Lecomte, Hennion, Omez, Rogier, Basquin, Durant, Boudry.

La famille, très nombreuse, avait pris place dans le chœur. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Catteau et accompagnée à l'orgue, interpréta, avec son talent habituel, la Messe pontificale de Th. Dubois. « Tu es Petrus » de J. Wibaux et « Jerusalem » de Troyon. M. l'abbé Turcq prononça le sermon de circonstance et exprima la joie de tous les assistants de pouvoir célébrer les soixante-dix années de vocation sacerdotale de celui dont toute la vie fut un modèle de piété et de dévouement.

Retraçant la longue et remarquable carrière de M. le chanoine Pélabon, M. l'abbé Turcq dit ce qu'est le rôle du prêtre et souligna les nombreux services qu'il rend dans la vie des hommes, depuis sa naissance jusqu'à la mort, et dans la vie paroissiale.

M. le chanoine Pélabon, « bon prê